



MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca



Volume 34, numéro 4

15 mai 2015

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME

AVIS PUBLIC
À L'INTENTION DE TOUS LES CITOYENS DESSERVIS
PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Les employés municipaux procéderont au nettoyage annuel du réseau d'aqueduc le :

JEUDI 21 MAI 2015.
Entre 8 H 00 et 17 H 00.

Dans un premier temps, le nettoyage consiste à injecter d'avantage de chlore dans le réseau pour une désinfection en profondeur jusqu'à ses extrémités.

Par la suite, on ouvre les bornes-fontaines selon un ordre préétabli pour purger le réseau.

Il est contre-indiqué de laver le linge pendant la journée car l'eau peut contenir, en plus du chlore, une grande quantité de minéraux qui peuvent altérer la couleur des tissus.

Bien qu'elle soit propre à la consommation, il est conseillé de se faire une réserve d'eau pour boire. Par contre, l'eau surchlorée est déconseillée aux petits animaux tels oiseaux, chats, chiens.

Lorsque la période de lavage sera terminée, si votre eau sent ou goûte le chlore de façon prononcée, nous vous recommandons de la laisser couler jusqu'à ce que vous obteniez l'eau habituelle.

Dans certains cas il peut être nécessaire de nettoyer le filtre aérateur qui est vissé sur votre champlore et le filtre qui est situé à la base de votre réducteur de pression pour rétablir le débit maximal.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 15 mai 2015.

Jean-Marc Paradis
Secrétaire-trésorier

LAC À JIM, CENTRE DE VILLÉGIATURE

Samedi le 22 mai 2015 : 6 à 9 pour souligner l'ouverture du centre de villégiature pour la saison d'été. Prix : 15,00\$ par personne taxes incluses. Pour information : Florence au 418 274-6033

CERCLE DES FERMÈRES

Assemblée des fermières : Mardi le 2 juin 2015 au local habituel. Heures : 19 hres.

N'oubliez pas de renouveler votre carte de membre.

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Le comité des bénévoles vous convie à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le 9 juin prochain à 19 H 00 au centre communautaire de Saint-Thomas-Didyme. Bienvenue à tous.

MAISON DE JEUNES

L'assemblée générale annuelle de la maison de jeunes se tiendra le mercredi 27 mai prochain à 19 H00. Bienvenue à tous et toutes !

Par ailleurs, le conseil d'administration de la maison de jeunes tient à remercier toute la population pour leur support lors de la récente campagne de Centraide qui a permis d'amasser 721,50 \$. Centraide donne un bon montant à chaque année pour l'animation de nos jeunes.

Pour votre information, le conseil d'administration de la maison de jeunes est formé des personnes suivantes : Christiane Boivin, présidente. Josée Fortin, vice-présidente. Christine Thibeault, secrétaire. Annick Landry, Nancy Landry, Émy Bergeron Joey Clément-Morrow administrateurs. Renée Desmeules, coordonnatrice.

Nos animatrices régulières sont: Lise Renaud, Daisy Gagnon, Audrey Landry, Daniel Migneault, Nicolas Grondin, Éloïse Darveau, Henriette Rochon.

DU NOUVEAU SUR NOTRE SITE INTERNET

L'indice d'inflammabilité de la SOPFEU est maintenant sur notre site internet. Pour avoir l'indice en direct, rendez-vous sur www.stthomasdidyme.qc.ca. Allez au bas de la page du premier onglet « Informations générales » et vous y trouverez le tableau qui est mis à jour de façon permanente.

Profitez-en pour naviguer un peu sur le site qui est rempli d'informations utiles.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU PAGETTE DES GARDIENS DE FINS DE SEMAINES À CONSERVER : 418 630-5686

VENTE PAR SOUMISSION D'UN CAMP FORESTIER AU LAC À JIM

La municipalité de Saint-Thomas-Didyme vend par soumissions publiques un des trois camps forestiers (celui le plus à l'Est). L'acheteur aura le choix de le déménager ou de le démolir sur place. Dans ce dernier cas, le délai pour la démolition est de 6 mois et l'acheteur devra prendre les dispositions pour que le chantier demeure sécuritaire en tout temps.

Dans tous les cas, l'acheteur doit laisser le terrain dans un état de propreté impeccable.

Les soumissions doivent être déposées au bureau de la municipalité sous enveloppe cachetée portant la mention « soumission camp forestier ». La date limite du dépôt des soumissions est le lundi 25 mai, 13 H 30.

CIRCULATION DE CAMIONS DANS LE VILLAGE

Bien qu'elle se dise profondément désolé de la situation, Produits forestiers Résolu doit reporter d'un mois l'arrêt de la circulation des camions de bois dans le village. Le nouveau chemin n'est pas prêt car il faut qu'il soit gravelé et les contrats en ce sens viennent tout juste d'être donnés.

On nous signale que la commande de calcium liquide est déjà faite et l'épandage sera fait sous peu.

Cette mauvaise nouvelle est cependant assortie d'une bonne nouvelle pour notre usine. La fermeture pour une période indéterminée d'une scierie en Mauricie fait en sorte que notre scierie fonctionnera sur trois factions plutôt que deux et ce, pour une période indéterminée. C'est pour approvisionner notre usine que les camions circuleront à raison de 10 par jour pour les deux prochaines semaines et selon un rythme plus soutenu par la suite.

Par ailleurs, un budget de plus d'un demi-million de dollars vient d'être alloué pour l'amélioration du chemin L-202. Fossés, ponceaux et gravier sont au programme pour bientôt.